



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt Bauten und Logistik **BBL**
L'Office fédéral des constructions et
de la logistique **OFCL**

**Mise en œuvre technique du critère du niveau des prix
(art. 29, al. 1, LMP révisée)**

Instructions relatives au calculateur du niveau des prix

Version: 125-1/ V2.0

1. Introduction

L'art. 29, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) dispose que l'indice du niveau des prix d'un pays où une prestation est fournie est pris en considération lors de l'attribution d'un marché. Le présent «calculateur du niveau des prix» permet de déterminer le pays d'origine d'une prestation sur la base du coût de revient. Ensuite, des pourcentages correspondant aux parts d'origine sont mis en relation avec le prix, et le prix de l'offre avec ses composantes en fonction de leur origine est extrapolé par rapport au niveau des prix en Suisse. Exemple: dans un pays où l'indice du niveau des prix est la moitié de celui de la Suisse, 1 million de francs vaut deux fois plus qu'en Suisse. Ou pour le dire à l'inverse: l'indemnisation d'un bien produit en Suisse aurait le même effet en termes de pouvoir d'achat avec 2 millions de francs.

Vous trouverez ci-après des instructions relatives à l'utilisation du calculateur du niveau des prix sur une base Excel. De plus amples informations figurent également dans l'application elle-même. Vous pouvez consulter ces informations en [passant avec le curseur sur la cellule comportant le symbole !\[\]\(99f58673407353e96a019fbca558fd72_img.jpg\), à gauche du symbole.](#)

2. Saisie et résultats

Enregistrez le calculateur du niveau des prix sur votre appareil, ouvrez le programme et cliquez sur **«Activer le traitement»** et, lors du deuxième avertissement de sécurité qui suit, sur **«Activer le contenu»** (activer les macros).

Cliquez sur  pour arriver directement au masque de saisie.

Masque de saisie:

1. **Indications relatives à l'offre:** à remplir intégralement, avant de cliquer sur



et sur



. Les cellules non remplies se colorent en rouge et doivent obligatoirement être remplies.

2. **Les cellules de saisie du premier bloc de coûts s'ouvrent – les champs de saisie sont hachurés en bleu clair.** Pour chaque ligne, entrez une désignation, le montant et l'origine (sélection des pays par menu déroulant) et appuyez sur



Tableau entièrement rempli

pour chaque ligne après avoir rempli les trois cellules. Si une ligne est incomplète, elle se colore à nouveau en rouge et vous êtes invités à compléter votre saisie.

Ensuite, cliquez sur



Passer au tableau suivant

3. **Répétez le processus décrit au chiffre 2 jusqu'à arriver au dernier bloc de**

coûts. Appuyez alors à nouveau sur



Passer au tableau suivant

puis sur



Accéder aux résultats

. Vous aboutissez à la section suivante:

IMPRIMER LES RESULTATS



Valider les résultats

Cliquer ici avant l'impression pour actualiser le calcul.



Version longue (formulaire 1)

Toutes les données saisies apparaissent sur le formulaire.



Version courte (formulaire 2)

Seul le bloc de résultats ci-dessus est repris dans le formulaire.

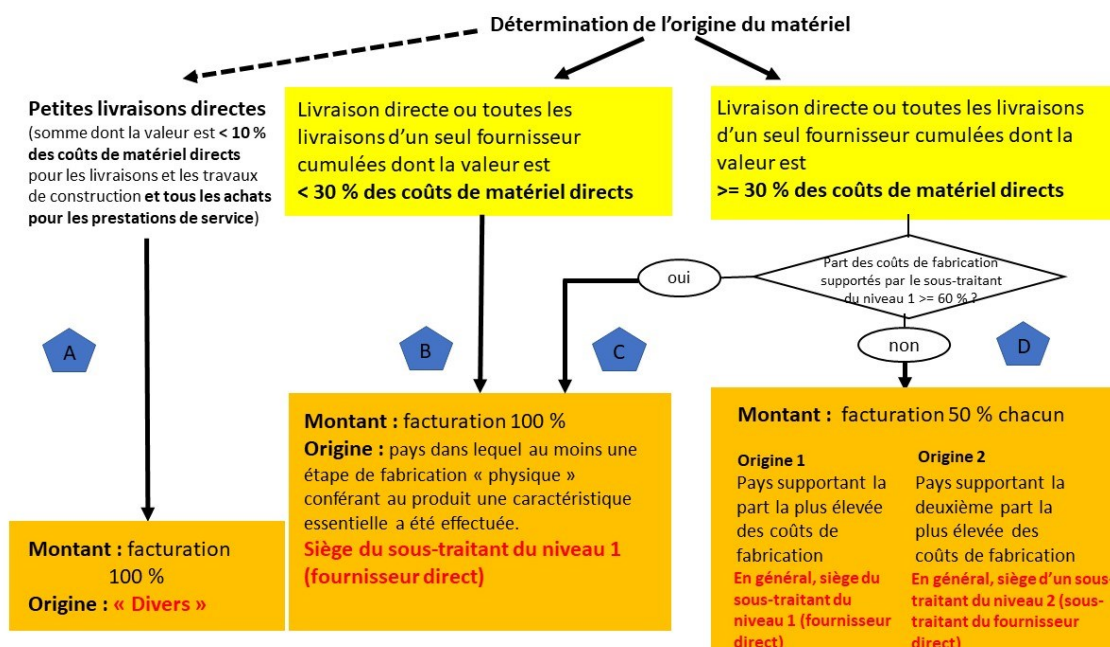
4. **Imprimer les formulaires:** appuyez tout d'abord sur le bouton «Valider les résultats» afin que les calculs soient actualisés, puis sur les deux boutons permettant d'imprimer les formulaires (création d'un document PDF).

5. **Remettez alors à l'entité adjudicatrice uniquement la version courte du formulaire.** L'entité adjudicatrice se réserve cependant le droit de réclamer par échantillonnage la version longue. Vous êtes donc invités à saisir des données complètes et véridiques, ce que vous confirmez d'ailleurs en déposant la version courte du formulaire.

3. Réglementation relative au suivi de la création de valeur

Dans tous les cas de livraison de matériel de tiers ou de fourniture de prestations de tiers, il convient de définir jusqu'à quelle date faire remonter la création de valeur. Vous trouverez ci-après les règles qui doivent impérativement être respectées.

3.1 Détermination de l'origine du matériel (matières premières, produits semi-fabriqués, produits semi-finis ou objet du marché si un soumissionnaire intervient exclusivement en qualité de commerçant)



Cas A: Un bureau d'architectes se procure des matériaux pour construire des maquettes.

Solution: origine «divers», car le bureau d'architectes est un prestataire de services.

Cas B: Le prestataire d'un véhicule se procure un moteur en Italie pour CHF 20 000,00. Les coûts de matériel directs s'élèvent au total à CHF 80 000,00.

Solution: origine Italie CHF 20 000,00, puisque la valeur de la livraison est inférieure à 30 % des coûts de matériel directs.

Cas C: Le même soumissionnaire que dans le cas B se procure un moteur plus puissant en Italie pour un nouveau type de véhicule. Coûts du moteur: CHF 30 000,00. Les coûts de matériel directs totalisent à nouveau à

CHF 80 000,00. Le coût de revient du moteur est généré à 90 % en Italie.

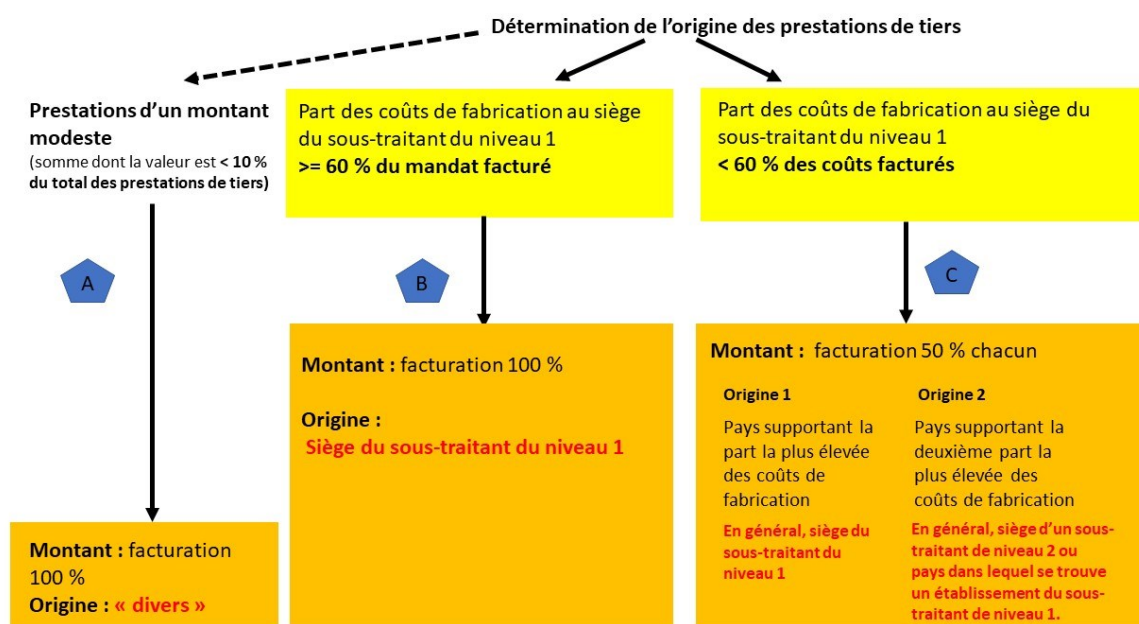
Solution: origine Italie CHF 30 000,00, car le coût de revient du moteur est généré en Italie à plus de 60 %.

Cas D: Le soumissionnaire se procure une nouvelle fois un moteur pour CHF 30 000,00 auprès de son fournisseur italien et les coûts de matériel directs s'élèvent à nouveau à CHF 80 000,00, mais à la différence du cas C, le fournisseur italien fait cette fois réaliser une partie des travaux en Hongrie. La part du coût de revient en Italie s'élève désormais à 55 %, celle de la Hongrie à 35 % et celle d'un autre pays à 10 %.

Solution: origine Italie CHF 15 000,00 et origine Hongrie CHF 15 000,00. Deux lignes sont donc remplies dans ce cas pour le moteur dans l'application de calcul du niveau des prix.

Dans les cas C et D, vous êtes invités à obtenir les informations requises auprès de votre fournisseur de matériel ou en tant que revendeur auprès de votre fournisseur de l'objet du marché, et à les faire confirmer.

3.2 Détermination de l'origine de prestations de tiers





Cas A: Une société de construction fait traduire en externe des documents de projet d'anglais en allemand. Volume du marché: CHF 15 000,00. Par ailleurs, elle se procure des prestations de tiers pour un volume de CHF 200 000,00.

Solution: origine «divers» CHF 15 000,00, car la valeur du mandat est inférieure à 10 % du total des prestations de tiers.

Cas B: Une entreprise informatique ayant son siège en Suisse fait une offre pour une prestation s'élevant à CHF 20 000,00. La gestion de projet et l'assurance qualité sont assurées par des collaborateurs en Suisse (coûts: CHF 14 000,00), alors que les travaux de programmation sont confiés à des collaborateurs de la société informatique stationnés en Inde.

Solution: origine Suisse CHF 20 000,00, car la part du coût de revient générée en Suisse dépasse 60 %.

Cas C: Même situation de départ que dans le cas B, mais la part des coûts pour les travaux en Suisse ne s'élève qu'à CHF 9000,00.

Solution: origine Suisse CHF 10 000,00 et origine Inde CHF 10 000,00. Dans ce cas, on remplit donc deux lignes dans l'application de calcul du niveau des prix pour la prestation de la société informatique.

Dans les cas B et C, vous êtes invités à obtenir les informations requises auprès de votre sous-traitant et à les faire confirmer.

3.3 Détermination de l'origine des licences et des solutions iCloud (domaine informatique)

Tous les projets informatiques (logiciel, matériel, développement de logiciel, projets informatiques, services en nuage) sont saisis dans le masque de saisie «1.5 Prestations informatiques».

Pour les services dont l'origine ne peut pas être spécifiée avec précision (par ex. licences et solutions iCloud telles que Software as Service, Infrastructure as Service ou Platform as Service) ainsi que pour les achats de matériel au sens strict (par ex. livraison de composantes de matériel), il convient de sélectionner dans la colonne «Origine» de l'application de calcul du niveau des prix **le pays virtuel «IT-Cloud»** en lieu et place d'une désignation géographique de pays.

Pour les autres éléments du coût de revient (par ex. programmation de logiciel individuelle, gestion de projet, adaptations à un logiciel standard, installation, etc.) le pays où la prestation est fournie doit être indiqué sous «Origine».

3.4 Cas particulier des coûts de fabrication: usines dans plusieurs pays

Si une entreprise possède des employés dans plusieurs pays, les coûts de fabrication doivent être répartis entre les divers pays en proportion de la prestation de travail.

Exemple:

Une entreprise de développement de logiciels ayant son siège principal en Suisse a des sites d'exploitation en Allemagne et en France et des collaborateurs qui travaillent sur le projet dans ces deux pays. Dans ce cas, il convient de faire deux saisies dans l'application de calcul du niveau des prix sous «Honoraires» (coûts de fabrication): coûts salariaux ayant pour origine l'Allemagne (coûts salariaux des collaborateurs travaillant en Allemagne) et coûts salariaux ayant pour origine la France. Si les travaux n'étaient pas réalisés par des membres du personnel, mais par une entreprise tierce domiciliée en Roumanie, ces coûts devraient être saisis sous «Prestations de tiers», et non dans le bloc de coûts « Honoraires ».

3.5 Cas particulier: le soumissionnaire est un simple commerçant

Si un soumissionnaire fait uniquement office de commerçant sans apporter une contribution à la création de valeur de l'objet du marché, celui-ci doit être indiqué dans son intégralité sous «Coûts de matériel directs».

Exemple:

Le soumissionnaire se procure un véhicule communal auprès d'un fournisseur en Allemagne. Les dispositions de la section 3.1, cas C ou D, devraient alors s'appliquer, puisque l'achat du véhicule communal représente plus de 30 % des coûts de matériel (en l'occurrence 100 %). Concrètement, cela signifie que le commerçant doit faire déterminer et confirmer par son fournisseur en Allemagne si la part de celui-ci à la création de valeur (part du coût de revient) est supérieure ou inférieure à 60 %. Si elle est supérieure, l'origine de l'objet du marché peut être indiquée à 100 % comme étant le pays du fournisseur, l'Allemagne. Si elle est inférieure, le montant est affecté pour

moitié au pays du fournisseur (Allemagne) et pour moitié au pays du sous-traitant du fournisseur ayant la deuxième plus grande part du coût de revient, par ex. l'Italie.

4. Définitions et exemples

Veuillez toujours tenir compte des informations figurant dans les commentaires de l'outil de calcul du niveau des prix lui-même: passer avec le curseur **au-dessus de la cellule** portant le symbole .

Coûts de matériel directs

Les coûts de matériel directs incluent tous les matériels restant dans le produit fini (matières premières, produits préliminaires, produits semi-finis) achetés auprès de tiers. Exemples: moteur destiné à être posé dans une voiture, bois pour la construction d'un placard.

Les soumissionnaires qui interviennent exclusivement en tant que commerçants sans contribuer eux-mêmes à la création de valeur indiquent à cet endroit l'objet du marché lui-même. De même, ces soumissionnaires doivent remplir les coûts de matériel indirects. Les commerçants doivent laisser libres les autres blocs de coûts.

Coûts de matériel indirects

Les coûts de matériel indirects se composent des coûts de l'achat, du dépôt / de l'entreposage du matériel, des risques de perte et de volume ainsi que des éventuels coûts supplémentaires pour transports en petites quantités.

Coûts de fabrication directs (également «Honoraires» ou «Salaire»)

Les coûts de fabrication directs incluent les salaires de base ainsi que les charges salariales telles que frais et cotisations aux assurances sociales, cotisations aux assurances du personnel, etc. Calcul: heures de travail effectuées par catégorie salariale x tarif horaire (salaire de base, charges salariales, contributions de l'employeur par heure).

Coûts de fabrication indirects (également «Coûts indirects de chantier, salaires»)

Les coûts de fabrication indirects incluent notamment les coûts des locaux et de l'énergie pour l'atelier / l'usine, mais pas pour l'administration, ainsi que les amortissements* sur les machines et appareils. Dans le secteur principal de la construction, l'outillage personnel et les équipements personnels, y compris les équipements de protection, les transports de

personnel, l'hébergement et la cantine, le recrutement de personnel en font également partie.

* Le secteur principal de la construction inscrit les amortissements sous le bloc de coûts séparé «Inventaire».

Inventaire (pertinent uniquement pour le secteur principal de la construction)

Les biens meubles servant à l'exploitation (inventaire) incluent les machines et les appareils, le matériel d'exploitation et les machines-outils requis pour effectuer des prestations de construction, mais qui ne demeurent pas sur le bâtiment. Les éléments des coûts d'inventaire sont l'amortissement, les assurances et le stationnement ainsi que les éventuelles assurances et taxes supplémentaires (coûts fixes) et les coûts pour les réparations, les lubrifiants, la maintenance et l'utilisation (coûts variables).

Coûts indirects d'inventaire: par principe, la Société suisse des entrepreneurs considère que tous les coûts d'inventaire doivent être pris en compte en tant que coûts directs. Dans les cas où cela ne convient pas, par exemple pour le bois, le matériel d'exploitation ou les petits appareils, ces coûts peuvent être affectés aux coûts d'inventaire indirects. Le montant du taux de majoration doit être déterminé par l'entreprise sur la base de valeurs d'expérience.

Prestations de tiers (pour les prestations/l'informatique: en outre licences et solutions iCloud)

Les prestations de tiers sont des prestations fournies par des tiers sous-traitants qui ne restent pas en tant que matériel dans le produit fini. Si un sous-traitant fournit par exemple un moteur destiné à un véhicule, ce poste de coûts doit être indiqué dans les coûts de matériel directs. En revanche, s'il fournit des instructions de construction pour le moteur, il s'agit d'une prestation de tiers.

Secteur de l'informatique: les licences ainsi que les solutions I-Cloud telles que Software as Service, Infrastructure as Service ou Platform as Service) sont également indiquées sous «Prestations de tiers», origine «IT-Cloud».